



LA RAPIÈRE HÉROUVILLE

Compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SAISON 2008 – 2009 20 novembre 2009

Début de l'Assemblée générale à 19 h 15 ;

Tous les adhérents du club ont été conviés par voie d'affichage, par annonce sur le site de La Rapière et/ou par mail.

Présents : 32 adhérents étaient présents, 7 ont donné un pouvoir pour les représenter ;

Les membres du Comité directeur et les enseignants : Maître Chaume, M. Dosdat, M. Malard, Mme Griffon ; Excusée : Mme Andrieu ;

La Ligue d'escrime de Basse-Normandie : Mme Le Maillier ; excusé : Maître Quivrin (Conseiller Technique Sportif) ;

Le Comité Départemental : M. Simon, Mme Simon ;

Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2008 :
Adopté à l'unanimité ;

I. Rapport moral, présenté par Cyril MALARD, président par intérim :

- M. Malard souhaite la bienvenue aux nombreux membres présents et espère faire de cette réunion un moment d'échange tant avec les membres du club qu'avec les instances départementales et régionales ; il présente ses félicitations à Hermann Chaume, reçu maître d'armes ;
- Le club compte en ce début d'année 60 licenciés et 2 demandes en cours contre 92 licenciés en fin de saison dernière, soit une nette baisse des inscriptions .
- Le club continue d'assumer cette saison la prise en charge des frais de formation à l'enseignement (initiateur) et à l'arbitrage ; ces rôles sont en effet importants pour seconder Maître Chaume lors des entraînements d'une part et pour assurer à nos jeunes la possibilité de s'inscrire aux compétitions (lors des compétitions les clubs se doivent de fournir 1 arbitre pour 4 compétiteurs inscrits) ;
- Le bilan de notre tournoi de fin de saison dernière, qui s'est déroulé au gymnase Allende, est tout à fait satisfaisant et nous en profitons pour remercier tous les bénévoles qui y participent, et sans qui l'organisation de ces manifestations ne seraient pas possible ;

- Le tournoi des jeunes (poussins – pupilles – benjamins) qui a eu lieu le 8 novembre dernier au gymnase La Varende a également reçu un affluence tout à fait honorable avec 60 tireurs venus de toute la Région ;

En prévision également pour cette saison :

- Une poule de Noël sera organisée pour les enfants de club avec des récompenses ;
- Un déplacement au tournoi du Fleuret d'or au Vésinet sera organisé au mois de mai avec la mise à disposition possible de 2 minibus par la ville d' Hérouville.
- Les 12 et 13 juin, le grand tournoi de La Rapière toutes catégories au fleuret et à l'épée, au gymnase Allende ;

M. Plouchard signale qu'il serait intéressant de pouvoir bénéficier des minibus de la ville pour se rendre aussi sur d'autres compétitions ; Maître Chaume fait remarquer cependant que pour l'utilisation des bus les sports collectifs sont prioritaires et qu'il n'est donc pas toujours facile de les avoir ;

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II. **Rapport sportif, présenté par Maître Chaume :**

1. ***Activité de la salle d'armes :***

- Le nombre d'adhérents de la saison 2008 –2009 est resté stable avec 92 licenciés, dont 52 enfants de 5 à 12 ans. Par contre le nombre actuel d'adhérents est en baisse avec 60 licenciés ;
- Nos efforts en matière d'arbitrage portent leurs fruits et se concrétisent par 14 arbitres diplômé(e)s et 7 arbitres en formation ; en matière d'encadrement, 4 diplômes ont été décernés (2 initiateurs, 1 monitorat fleuret et 1 brevet d'Etat) ; 4 personnes ont suivi une formation d'initiateur ; Félicitations à toutes et tous ;
- Les animations internes au club – fête de Noël et fête de fin d'année - ont été un vif succès grâce aux bénévoles qui ont collaboré à l'organisation de ces 2 moments forts de notre club ;

2. ***Bilan sportif :***

- Il est en progression constante depuis 5 ans ; nos tireurs et tireuses ont participé à 95 compétitions , ce qui représente 520 engagements ; ils ont fait 160 podiums répartis comme suit : 56 premières places, 42 deuxièmes places et 62 troisièmes places ;
- Nous avons participé à 19 sélections aux Championnats de France et à la fête des jeunes (« Championnat minimes ») ; 3 sélections individuelles et 3 en équipes au

Championnats de France Universitaire, dont 1 médaille de bronze par équipe ; 5 participations individuelles aux Coupes Européennes ;
(Détails et palmarès dans le rapport joint).

Le rapport sportif est adopté à l'unanimité.

III. **Rapport financier, présenté par Jean Dosdat, trésorier :**

(voir bilan joint)

1. **Le bilan financier de la saison 2008-2009 s'établit à + 1 548,37 € ;**

Quelques précision sur les différents postes :

- ✓ **Achat de matériel** : 7 534 ,17 € ;
- ✓ **Souscription d'une assurance** responsabilité civile pour le Président ;
- ✓ **Frais de personnel** : 17 974,25 € contre 15 546 € ;
- ✓ **Cotisations** : en légère augmentation à 10 463,50 € ;
- ✓ **Prêt de matériel** en hausse ;
- ✓ **Organisation de compétitions** : 2 000 € de produits, et un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans leur organisation ;
- ✓ **Subventions** : la ville d' Hérouville maintient son soutien ;
le CNDS sera de 3 300 € et reste d'un niveau comparable (3 600 € en 2008) ;
le Sport emploi 2009 est prévu à 4 500€, nous devrions le recevoir en décembre ;
l'aide du Conseil Général reste constante à 1 300 € environ ;
- ✓ **Trésorerie** : les produits financiers sont en légère baisse du fait de la fiscalité que nous avons eu à payer.

2. **Prévisionnel 2009 – 2010 :**

Il serait déficitaire de 7000 € ;

✓ **Les dépenses**

3 000 € d'achat de matériel (en baisse) pour, d'une part, justifier la demande d'aide CNDS de l'an passé, et d'autre part acquérir quelques masques fleurets nouvelle norme ; une aide au déplacement des tireurs continuera à être accordée ; difficile à quantifier, on peut prévoir 2 500 €; cette aide est accordée pour les déplacements hors ligue Basse-Normandie ; le poste Salaires et charges serait en hausse de 4 521 € en se basant sur 46,66 heures par mois sur 12 mois.

Les recettes

les cotisations sont estimées à 7 000 € ; le prêt de matériel à 1 200 € ; la subvention de la ville est maintenue, celle du Conseil Général en baisse de 1 200 € (pas de subvention grand club du fait de la baisse du nombre d'adhérents) ; le CNDS est maintenu, le Sport emploi en baisse ; les produits financiers sont aussi en baisse.

- ✓ Par ailleurs il serait souhaitable de demander un chèque de caution lors des inscriptions ; nous constatons en effet chaque année que des tenues prêtées ou

louées par le club ne reviennent pas malgré de nombreuses relances ; ce chèque ne serait encaissé que si la tenue n'est pas restituée en fin de saison. Cette pratique existe dans d'autres clubs et son efficacité est confirmée par M. Simon, Président du Comité Départemental ainsi que Mme Le Maillier, présidente de la Ligue de Basse-Normandie.

- ✓ M. Malard, président par interim, confirme sa préoccupation sur la baisse des inscriptions , il remercie à ce sujet Maître Chaume d'avoir accepté un aménagement de ses horaires afin de faire face à ce manque à gagner.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

IV. Questions diverses :

Mme Lebreuilly : le chauffage de la salle peut-il être amélioré ?

Maître Chaume et M. Malard ont contacté la mairie à ce sujet : ce gymnase étant condamné à terme du fait de sa vétusté, la ville n'y entreprendra pas de travaux conséquents, elle recherche plutôt une solution à moindre frais ; par contre l'aménagement d'une salle d'arme de haut niveau est à l'étude sur les anciens terrains de l'ASPTT à échéance 2012 – 2013 ; la confirmation de ce projet devrait intervenir vers la fin de l'année ;

Les dates de nos tournois sont-elles modifiables, celle de fin d'année par exemple tombe le même week-end que les courses de la Liberté ?

Maître Chaume : elles sont modifiables, mais sont calées en fonction de divers calendriers (compétitions nationales, Ligue , Comité Départemental ..) ; il faut éviter de les mettre en même temps que ces autres compétitions qui sont prioritaires.

Jean Dosdat : il est bon également de garder une date fixe que les compétiteurs peuvent retenir facilement et qui permet de conserver une régularité dans les calendriers.

V. Election partielle du Comité directeur :

Suite à plusieurs démissions, il nous faut compléter le Comité Directeur qui compte actuellement 5 personnes (M. Malard, vice-président, président par interim, M. Dosdat, trésorier, Mme Molinaro, Mme Griffon, Mme Andrieu) ; M. Malard précise que le mandat de l'actuel comité court jusqu'à janvier prochain et que les membres élus aujourd'hui le sont jusqu'à l'échéance normale de janvier, date à laquelle nous procéderons à son renouvellement complet, ainsi qu' à la modification des statuts afin de les mettre en conformité avec ceux de la Ligue et du Comité Départemental.

Les candidats au Comité sont :

Marie-France MARTIN, élue à l'unanimité

Anne LEBREUILLY, élue à l'unanimité

Sarah GUILLEMET, élue à l'unanimité - 1 abstention

Dominique DEMAINE, élu à l'unanimité - 1 abstention

Nicolas POCHAT élue à l'unanimité - 1 abstention

M. MALARD, président par interim, procède maintenant à une suspension de séance afin que le Comité Directeur élise son bureau et propose le nouveau président ;

Suite à cette élection, les membres du bureau sont :

Trésorier : Jean DOSDAT, déjà en poste ;

Secrétaire : Nicolas POCHAT, élu à l'unanimité

Vice-présidente : Nadine GRIFFON, élue à l'unanimité.

Le comité directeur propose comme nouveau président Cyril MALARD et soumet cette candidature au vote de l'Assemblée :

Cyril MALARD est élu président à l'unanimité ;

M. Malard tient à adresser ses remerciements à Jean DOSDAT pour le travail accompli et pour son soutien dans une période difficile suite aux 2 démissions soudaines du Président, M. Molinaro et de la Secrétaire, Mme Molinaro ; le comité se joint à ces remerciements.

VI. **Allocution des invités :**

➤ **Mme Le Maillier, présidente de la Ligue de Basse-Normandie**, souhaite la bienvenue et une longue vie au comité élu ainsi qu'au nouveau président ; elle adresse ses vœux de réussite et de podiums au club La Rapière ; elle souhaite enfin que cette équipe continue à travailler en toute sérénité.

➤ **M. Simon, président du Comité Départemental du Calvados**, joint ses vœux à ceux de Mme Le Maillier ; il remercie le club qui a toujours été très présent au sein du Comité Départemental et dans plusieurs de ses commissions (M. Dosdat a d'ailleurs été également Président du CD14) ; il assure enfin le club de son soutien et il est prêt à lui apporter l'assistance dont il pourrait avoir besoin ;

➤ Par ailleurs M. Simon nous fait part de la **reprise prochaine des stages du Comité** qui avaient été suspendus suite aux incertitudes sur l'avenir des installations du CREPS d'Houlgate ;

➤ M. Simon procède enfin à la remise du **diplôme d'arbitre départemental de David DEMAINE**, membre du groupe Compétiteurs de notre club. Félicitations à notre nouvel arbitre !!

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se termine à 21 h par un verre de l'amitié.